

nous avons fait tout ce que dit le *Courrier du Canada*. Est-ce vraisemblable, voyons ?

Il doit y avoir exagération.

Non, le CANADA-REVUE n'est pas l'ennemi du dedans, mais il est l'ennemi du mal du dedans, de ce chancre, de ce cancer, de ces abcès qui rongent le cœur de la population, l'abâtardissent et l'alâtéissent.

Le mal du dedans, c'est cette école hypocrite qui se recrute, chez les libéraux comme chez les conservateurs, parmi les fricoteurs en quête de bénédictions épiscopales pour avancer leur petit trafic.

Le mal du dedans, c'est cette pauvre foule ignorante, qui se prosterne devant des cuistres sans oser lever le coin du voile qui cache leurs turpitudes ou dissimule leurs ambitions.

Le mal du dedans, c'est la clique turbulente qui rôde autour d'une mitre et lui fait commettre toutes les bêtises que nous savons pour précipiter sa chute et chausser les mules de leur évêque.

Le mal du dedans, c'est cette tourbe de lâches et de peureux, d'exploiteurs et d'exploités, qui se soumet aux dictées quelconques d'hommes, dont elle ne peut contrôler ni le choix, ni les actes, ni le savoir, ni le patriotisme.

Voilà le mal.

C'est le mal que nous combattons.

Guérissons-nous d'abord du mal du dedans que nous venons de signaler, et il n'y aura plus de mal du dehors à redouter.

Lorsque la tolérance, la largeur de vues, le vrai libéralisme fleuriront dans notre population, nous n'aurons rien à craindre.

Seuls les tyrans et les despotes ont des ennemis et provoquent des haines.

La liberté seule fait les races amies ; seule elle unit les cœurs dans un même sentiment, seule enfin elle permet de constituer une nation.

DUROC.

Nos abonnés voudront bien ne pas nous oublier et nous faire parvenir leurs abonnements au plus tôt. Il y en a encore un grand nombre qui ne sont pas en règle.

LES ORDRES ÉTRANGERS

Le Canada est infesté d'ordres étrangers qui viennent à chaque instant s'installer au milieu de notre population, accaparer le produit de notre travail, mettre la main sur nos propriétés.

Si l'on a le malheur d'exprimer quelques doutes sur l'honnêteté de ce système et sur la légitimité de cette invasion, on est sûr de se faire traiter de mécréants.

Pourtant, il est bon de savoir à qui l'on a affaire.

La Belgique nous avait déjà envoyé de rudes échantillons sous la forme de Terroristes.

Mais il y a mieux encore, là-bas, si l'on en juge par la dépêche suivante :

Bruxelles, 2 mars. — Une succursale des Frères Alexiens, ordre religieux, a accusé dernièrement un avocat et un agent de change de Louvain, province du Brabant, d'avoir escroqué des fonds qui appartenaient à l'institution. Le procès qu'ils ont intenté pour rentrer en possession des fonds qu'ils prétendent avoir été détournés se plaide actuellement devant le tribunal de Louvain, et a mis au jour des détails intéressants. L'histoire prouvée par les témoins est la suivante : Le monastère des Frères Alexiens a été partiellement incendié en 1889, et un coffre-fort contenant un titre d'actions de \$1,250,000 a été ouvert par accident. Le titre appartenait au Frère Supérieur Demarcin. Les Frères, en trouvant le titre, imaginèrent aussitôt de s'emparer de la fortune du Supérieur. Le pauvre vieux était depuis longtemps en enfance, et les conspirateurs en eurent facilement raison. Ils le firent transporter dans un autre monastère où il fut obligé de vivre sur la pitance régulière, tandis que les Frères, dans l'autre établissement, jouissaient largement de sa fortune. Quelques portions du titre avaient été si gravement endommagées que les Frères s'assurèrent les services d'un avocat et d'un agent de change, qui sont les défenseurs dans la cause, pour arranger l'affaire pour eux. Une fois le travail fait, les Frères refusèrent de le payer, en disant que la somme réclamée était exorbitante. Alors l'avocat et l'agent de change retinrent une partie de l'argent, d'où le procès intenté par les Frères.

Pendant une des dernières séances du tribunal, il a été raconté qu'après avoir vendu une large part des valeurs, les Frères se livrèrent uniquement à la vie la plus joyeuse. Les malades de l'asile d'aliénés attachés à l'établissement furent renvoyés, pour ne pas qu'ils dérangeassent la fête, et toute œuvre charitable du monastère fut suspendue.

Eh bien, ils se la coulaient douce les bons Frères !